

## Actualité Fruits & Légumes

### Agriculture conventionnelle et biologique, les producteurs se disent affaiblis face à la concurrence européenne

[ 19/03/2010 16:41 ] Le " Collectif Sauvons les fruits et légumes" dénonce, dans un communiqué voir ci-dessous), de graves distorsions de concurrence. Le cas des vergers conventionnels et bio reflète les difficultés du secteur

En France, les contraintes environnementales pèsent sur la compétitivité du secteur des fruits et légumes et entraînent de graves distorsions de concurrence. Avant la publication de son étude d'impact (1) en avril prochain, le Collectif Sauvons les fruits et légumes tire la sonnette d'alarme. Attente de dérogations, défaut d'homologations de produits phytosanitaires, suppression de molécules, les producteurs se trouvent démunis alors que les voisins européens ont accès à des solutions phytosanitaires homologuées. S'ajoute à ces handicaps, un mille-feuilles de règles communautaires et nationales inadaptées et difficiles à interpréter ! L'exemple de la production de pommes en agriculture conventionnelle et biologique est particulièrement éclairant.

#### **Menace du puceron lanigère**

Dès le début du mois de juillet, les producteurs de pommes peuvent être confrontés à l'attaque massive de leurs vergers par le puceron lanigère. Originaire d'Amérique, il est recouvert d'un abondant amas cotonneux blanc, ce qui le rend extrêmement difficile à éradiquer. En production conventionnelle, seule la molécule pyrimicarbe, à l'efficacité très insuffisante, est autorisée pour lutter contre ce ravageur. Dans les autres pays européens, le la clothianidine, beaucoup plus efficace, est déjà homologuée depuis plusieurs années.

En agriculture biologique, les producteurs français n'ont aucun produit autorisé pour lutter contre le puceron lanigère. Paradoxe : chez nos voisins de l'UE, l'huile de neem (2) est également homologuée depuis plusieurs années. Elle ne l'est pas en France.

Le puceron s'attaque aux parties ligneuses de l'arbre pour y extraire la sève. Les rameaux des arbres atteints se couvrent peu à peu de boursoufflures empêchant la bonne circulation de la sève. Les fruits manquent ainsi de nourriture, se sclérosent, se recouvrent d'une suie grasse et deviennent impropres à la consommation. De plus, le puceron empêche l'induction florale, c'est à dire la formation des bourgeons qui donneront des fleurs au printemps suivant. A défaut de produits adaptés, les arboriculteurs ne doivent compter que sur le prédateur du puceron lanigère : l'Aphelinus mali. Problème majeur : sa présence est hypothétique, aléatoire et trop tardive !

Homologation : entre incohérences et retards

Agrée dans certains pays européens contre la tavelure (3) en production de pommes bio, la bouillie sulfo-calcique est toujours interdite en France. Seule la bouillie nantaise, bien moins

efficace est homologuée. Pour les variétés traditionnelles, (golden et gala), la production en bio devient même impossible. Seules quelques variétés résistantes à la tavelure peuvent être cultivées.

Même problème pour la benzyladénine, molécule indispensable pour l'éclaircissage des pommiers. Autorisée depuis plusieurs années en Allemagne et en Italie, elle a bénéficié d'une dérogation en France en 2009. Chaque année, les arboriculteurs doivent attendre la dernière minute pour avoir la garantie de pouvoir utiliser la molécule. De telles incertitudes plongent les professionnels dans des situations délicates.

« Le problème est récurrent », observe Jean-Claude Moron, arboriculteur et porte-parole du Collectif. « Des produits sont déjà utilisés par certains membres de l'UE mais pas en France. Nous avons constamment un retard de 3 à 10 ans dans les processus d'homologation. A ce rythme là, nous ne survivrons pas plus de quelques années à la concurrence. »

*1 : Etude d'impact de la réduction des produits phytosanitaires sur la production de fruits et légumes*

*2 : Le margousier (Azadirachta indica), ou neem, est un arbre originaire d'Inde appartenant à la famille des Meliaceae Il contient notamment de l'azadirachtine, substance active pouvant être utilisé comme insecticide.*

*3 : La tavelure du pommier est la principale maladie du pommier (genre Malus). Elle est causée par un champignon ascomycète nommé Venturia inaequalis causant des lésions noires ou brunes à la surface des feuilles, des bourgeons ou des fruits et parfois même sur le bois. Les fruits et la partie inférieure des feuilles y sont spécialement sensibles.*